attentes budgétaires 2026



BLOC Québécois

Photo : Saint-André-de-Kamouraska



Familles et coût de la vie



1. Une aide *pour* ceux qui souffrent le plus de la hausse du coût de la vie

Doubler la hausse prévue de la prestation pour l'épicerie en la faisant passer de 25 % à 50 % pour 2027-2028. Par exemple, pour une famille de deux adultes et deux enfants, le versement unique pourrait atteindre près de 300$. Cette mesure, estimée à 1,8 G$, permettrait d'aider les familles dans le besoin à faire face à l'augmentation du coût de la vie.

2. *Abolition* de la TPS sur les biens usagés

Alors que le coût de la vie augmente, plusieurs familles se tournent vers les produits usagés pour équilibrer leur budget. Elles doivent toutefois payer la TPS sur des biens qui ont déjà été taxés lors de leur achat initial. L'abolition de la TPS sur les biens usagés donnerait un coup de pouce aux familles qui éprouvent des difficultés financières, tout en favorisant la réutilisation des produits et en réduisant l'impact environnemental de notre consommation. Cette mesure, dont le coût est estimé à 1,5 G$ par année, permettrait d'offrir une aide directe aux familles.



3. *Bonifier* la prestation de la Sécurité de la vieillesse

Augmenter de 10 % la prestation de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 65 à 74 ans afin de donner un coup de pouce aux aînés qui doivent composer avec la hausse du coût de la vie. Cette mesure, évaluée à 3,3 G$, représenterait une dépense totale de 14,7 G$ sur cinq ans.

4. *Rembourser* la taxe carbone

Dans un souci d'équité, rembourser aux Québécois le cadeau électoral fait aux autres provinces lors de l'abolition de la taxe carbone, soit 814 M$, par le biais d'un versement unique au gouvernement du Québec.



5. *Indemniser* le Québec pour le chemin Roxham

Rembourser au gouvernement du Québec les coûts engendrés par l'afflux de demandeurs d'asile sur son territoire. Ces coûts sont évalués à 733 M$, dont 43,1 M$ ont déjà été versés par Ottawa à titre de compensation. Nous demandons donc le remboursement immédiat du solde de 689,9 M$ au gouvernement du Québec.

6. Dépenses en santé : Ottawa *doit payer sa juste part*

Verrouiller la hausse des transferts en santé à 6 % par année pour une somme de 14 G$ sur 5 ans. Cette somme permettra de réduire le temps d'attente et d'offrir de meilleurs services aux patients en donnant une bouffée d'air frais au réseau.

Itinérance et logements



1. *Renouveler* l'aide au loyer

Renouveler l'aide au loyer prévue dans le cadre de l'Initiative fédérale pour le logement communautaire et de l'Initiative canadienne pour le logement, qui doivent prendre fin en 2028, afin de garantir que les logements sociaux et communautaires financés par le gouvernement fédéral demeurent abordables pour les locataires à faibles revenus. Cette mesure représenterait un investissement annuel de 65 à 72 M$.

2. Transferts *inconditionnels* à Québec

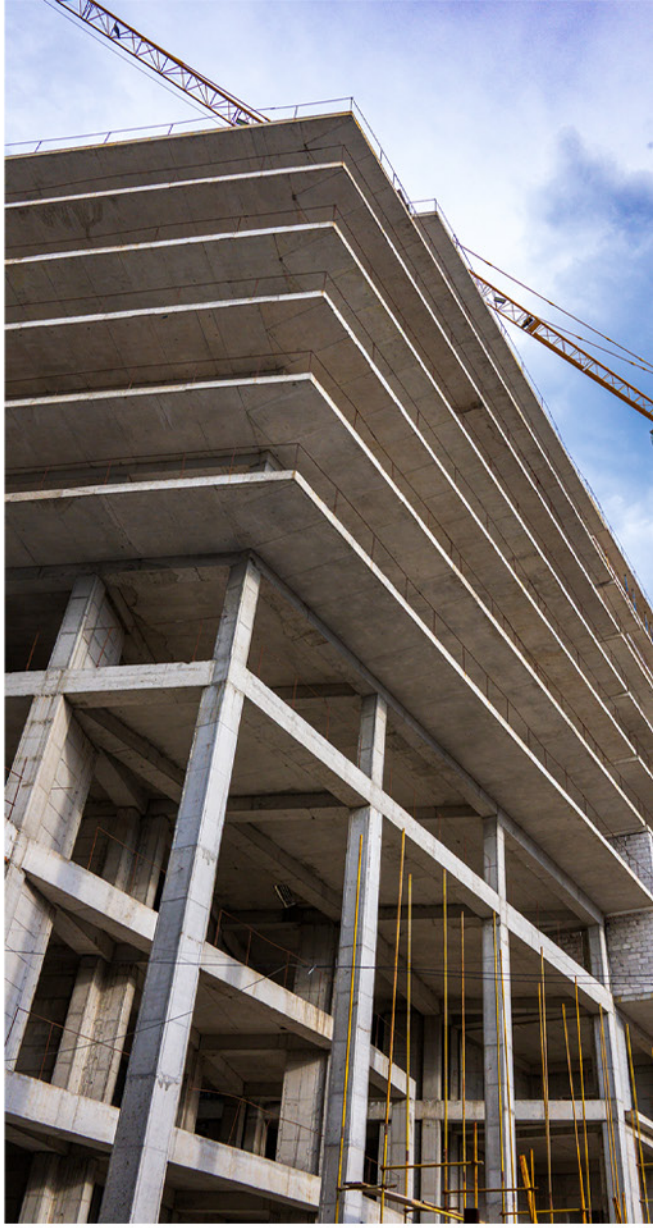
Accorder au Québec un droit de retrait avec pleine compensation financière des initiatives de Maisons Canada, qui privilégient les projets de grande envergure au détriment des plus petits, et lui transférer sans condition les sommes prévues dans le cadre de l'Initiative canadienne pour le logement communautaire.

3. *Prolonger* Vers un chez-soi au-delà de 2028

Confirmer la prolongation du programme Vers un chez-soi au-delà de 2028 afin d'offrir une plus grande prévisibilité aux organismes communautaires et de leur permettre de planifier leurs interventions à long terme. Cette mesure représenterait un investissement de 700 M$ par année à compter de 2028-2029.

4. *Bonifier* le Fonds canadien de protection des loyers

Bonifier de 2 G$ l'enveloppe de prêts du Fonds canadien de protection des loyers afin d'accroître l'offre de logements abordables et de limiter les conséquences de la spéculation immobilière sur les ménages les plus vulnérables. Cette mesure n'entraînerait aucune dépense budgétaire directe, puisqu'il s'agit de prêts.



5. *Investir* les sommes budgétées pour le logement autochtone

Le gouvernement fédéral a trop souvent tendance à annoncer des investissements sans donner suite à ses engagements ni dépenser les sommes promises. Cette incertitude nuit à la planification et à la réalisation de projets de logement.

En matière de logement autochtone, il est impératif que le gouvernement investisse les sommes déjà annoncées afin de permettre aux Autochtones de bénéficier de conditions de logement dignes et adéquates. La viabilité de ces projets repose sur un financement stable et prévisible, qui tient compte des réalités propres aux communautés éloignées ainsi que de l'augmentation des coûts de construction.





Environnement

1. *Cesser* de subventionner les pétrolières

Éliminer toute subvention aux secteurs pétrolier et gazier. Dans un contexte où les finances publiques sont dans une situation délicate, cette mesure permettrait d'économiser plus de 25 G$ sur 5 ans, en plus de favoriser la transition énergétique.

2. *Investir* en transports en commun et en infrastructures

Verser un transfert unique et sans condition au gouvernement du Québec et aux gouvernements des provinces pour financer les infrastructures municipales et le transport collectif en bonifiant l'enveloppe de 50 G$ sur 10 ans, doublant de facto les montants annoncés par Ottawa. Cette somme permettra de préserver l'intégrité du réseau de transport, en plus de permettre au Québec d'investir selon ses priorités.





Culture

1. *Restaurer* la taxe sur les services numériques

Rétablir la taxe sur les services numériques permettra de récupérer 1,2 G$ par an et les sommes supplémentaires ainsi dégagées permettront de soutenir les secteurs de la culture et de l'information.

2. *Élargir* le crédit d'impôt à la main-d'œuvre journalistique et aux médias électroniques comme la radio et la télévision

Élargir ce crédit d'impôt pour une somme annuelle de 70 M$ permettra de soutenir la production d'une information de qualité au bénéfice de l'intérêt public.





1. *Bonifier* le Fonds des nouvelles locales et indépendantes

Le gouvernement fédéral doit injecter 37 M$ sur 5 ans dans le Fonds des nouvelles locales et indépendantes, ce qui permettra de soutenir les médias locaux et l'information régionale, ce qui n'est pas un luxe dans une société démocratique.

2. *Verser* les 600 M$ promis aux artistes et *imposer* les redevances du CRTC

Le gouvernement Carney a décidé qu'il allait renverser une décision du CRTC qui souhaitait faire payer les géants américains afin de financer notre culture. Le gouvernement a plutôt choisi de faire payer les contribuables canadiens. Les 600 M$ compensatoires promis doivent être versés et la décision du CRTC doit être respectée afin qu'à l'avenir les entreprises américaines paient leur juste part.





Résilience économique

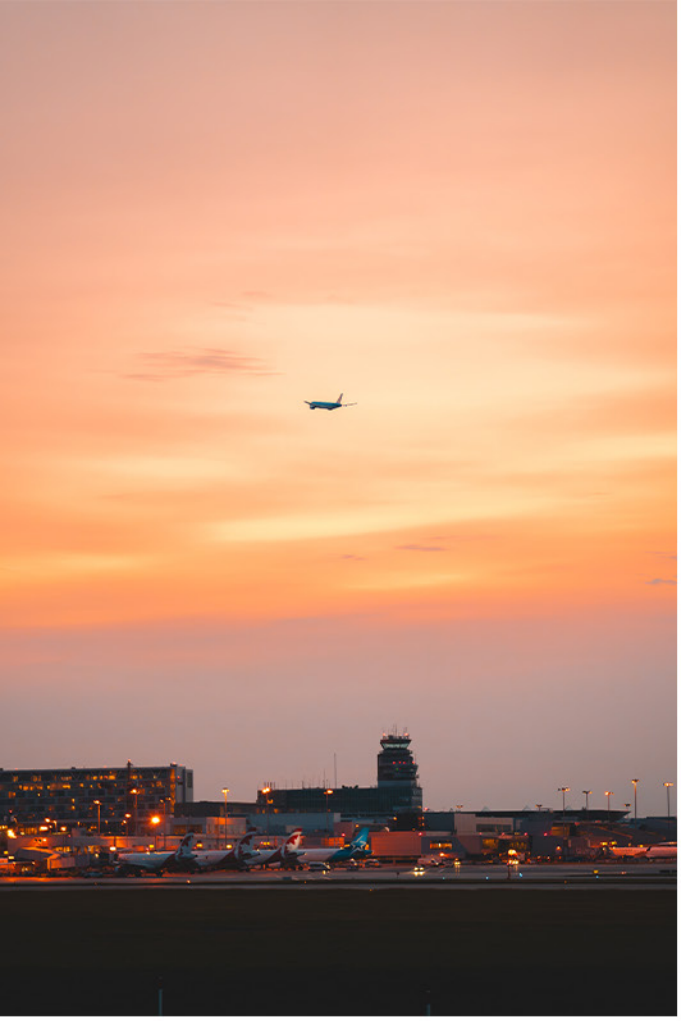
1. *Résister* à la guerre tarifaire grâce à une provision additionnelle pour une subvention salariale

Prévoir une provision additionnelle de 4 G$ sur deux ans pour renflouer au besoin la caisse de l'assurance-emploi afin de permettre aux entreprises québécoises et canadiennes touchées par la guerre tarifaire de tenir le coup et de préserver nos emplois en région pendant les négociations avec l'administration américaine.

2. *Racheter* les droits compensateurs dans le secteur forestier

Mettre en place une politique de rachat des droits compensateurs par un mécanisme de rachat de 50 % des dépôts antidumping dans le secteur forestier et du bois d'œuvre. Cette mesure ne portera pas atteinte au fonds consolidé.





3. *Privatisation* des aéroports

Renoncer à toute privatisation, partielle ou totale, de l'aéroport international de Montréal tant que le gouvernement du Québec n'aura pas été consulté et n'aura pas donné son accord.

4. *Relancer* la réforme de l'assurance-emploi

Relancer le chantier de réforme de l'assurance-emploi en établissant un échéancier clair. Cette mesure s'impose étant donné que le programme d'assurance-emploi n'est plus adapté à la réalité contemporaine et ne joue plus pleinement son rôle de stabilisateur automatique.

5. *Relancer* la recherche agronomique

Relancer les centres de recherche du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour s'assurer que les décisions prises en agriculture soient fondées sur la science et améliorent la productivité de nos entreprises agricoles.

6. *Renforcer* le Programme de paiements anticipés en agriculture

Fixer de façon permanente à 350 000 $ la limite des avances sans intérêt du PPA (Programme de paiements anticipés) et indexer annuellement cette somme à l'inflation. Bien qu'elle affecte le service de la dette, cette mesure se fait sans coût réel et permettra aux cultivateurs de bénéficier d'une meilleure prévisibilité.





7. *Investir* dans la transformation forestière chez nous

Permettre aux institutions de financement fédéral (DEC) d'investir dans les projets de première transformation de ressources forestières ayant le Canada comme principal marché afin de créer et de préserver des emplois en région dans une logique d'occupation du territoire. Il s'agit d'une mesure à coût nul.

8. *Exploiter* nos ressources minérales

Inclure le « phosphate de gisement non stratifié » à la définition des « matériaux admissibles » au paragraphe 127.49(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (LIR) aux fins du crédit d'impôt à l'investissement pour la fabrication de technologies propres (CII FTP) afin d'encourager les investissements miniers, créateurs d'emplois dans les régions du Québec. Cette mesure coûtera 41 M$ la première année.



9. *Éliminer* les dédoublements avec les compétences provinciales et éliminer les postes superflus

Les dédoublements administratifs entre Ottawa et les provinces coûtent des milliards de dollars annuellement. Le gouvernement pourrait se rapprocher de l'équilibre budgétaire en éliminant certains chevauchements. La multiplication des ingérences fédérales a un coût réel. Certaines économies seraient plutôt simples à calculer : instauration d'un rapport d'impôt unique, transfert de certaines sommes directement aux provinces plutôt que de maintenir une bureaucratie pour créer des conditions ou dédoubler le travail des provinces, cesser les ingérences dans la formation de la main-d'œuvre, bonifier les transferts en santé plutôt qu'une multiplication de programmes clairement dans les champs de compétence des provinces, etc. D'autres postes gaspillent aussi des dizaines de millions de dollars annuellement : maintien de la monarchie, la Commission des débats des chefs, la multiplication d'agences avec des postes de PDG grassement payés, etc. Le gouvernement devrait viser à faire une recension exhaustive des chevauchements et viser à les éliminer afin de se concentrer sur ses champs de compétence.


BLOC
Québécois